



Santé et Sécurité au travail

«SST»

2022

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA

Version : 04.11.2020

SANTÉ AU TRAVAIL



Sommaire

- **L'équipe SST**
- **Politique Santé et Sécurité au travail**
- **Organisation de la sécurité**
- **Partage des responsabilités : apprentis et employés**
- **Rôles des ambassadrices et ambassadeurs**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA

É AU TRAVAIL



L'équipe SST

Glenn Martignier,
Chef Service Sécurité



Cetin Torrenté,
Collaborateur Service Sécurité

Damian Schnydrig,
Consultant externe Schnydrig Consulting





La sécurité et la promotion de la santé du personnel font partie intégrante de la politique (philosophie) de la commune.

Le document «Politique Santé et Sécurité au Travail» est le pilier de la SST.



POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de sa mission pour la santé et la sécurité au travail, les services ressources humaines, le service sécurité et le conseil communal mettent à disposition de la commune de Monthey toutes leurs connaissances et leur soutien afin de protéger la santé physique et psychique de l'ensemble du personnel de la commune de Monthey.

Ceci implique notamment de prévenir les accidents, les maladies professionnelles et celles liées à l'activité professionnelle ainsi que la promotion de l'hygiène au travail.

Principes généraux :

- **Encourager** l'encadrement à placer l'humain au centre des processus
- **Promouvoir** l'engagement et la responsabilité de chacun et chacune dans le domaine de la santé au travail en respectant les règles de sécurité
- **Soutenir** les cheffes et chefs de service dans l'identification des dangers pour la santé et la sécurité du personnel ainsi que dans la mise en place de mesures de protection reconnues
- **Conseiller** les services dans la justification de l'organisation de la sécurité et de la protection de la santé au travail

Objectifs :

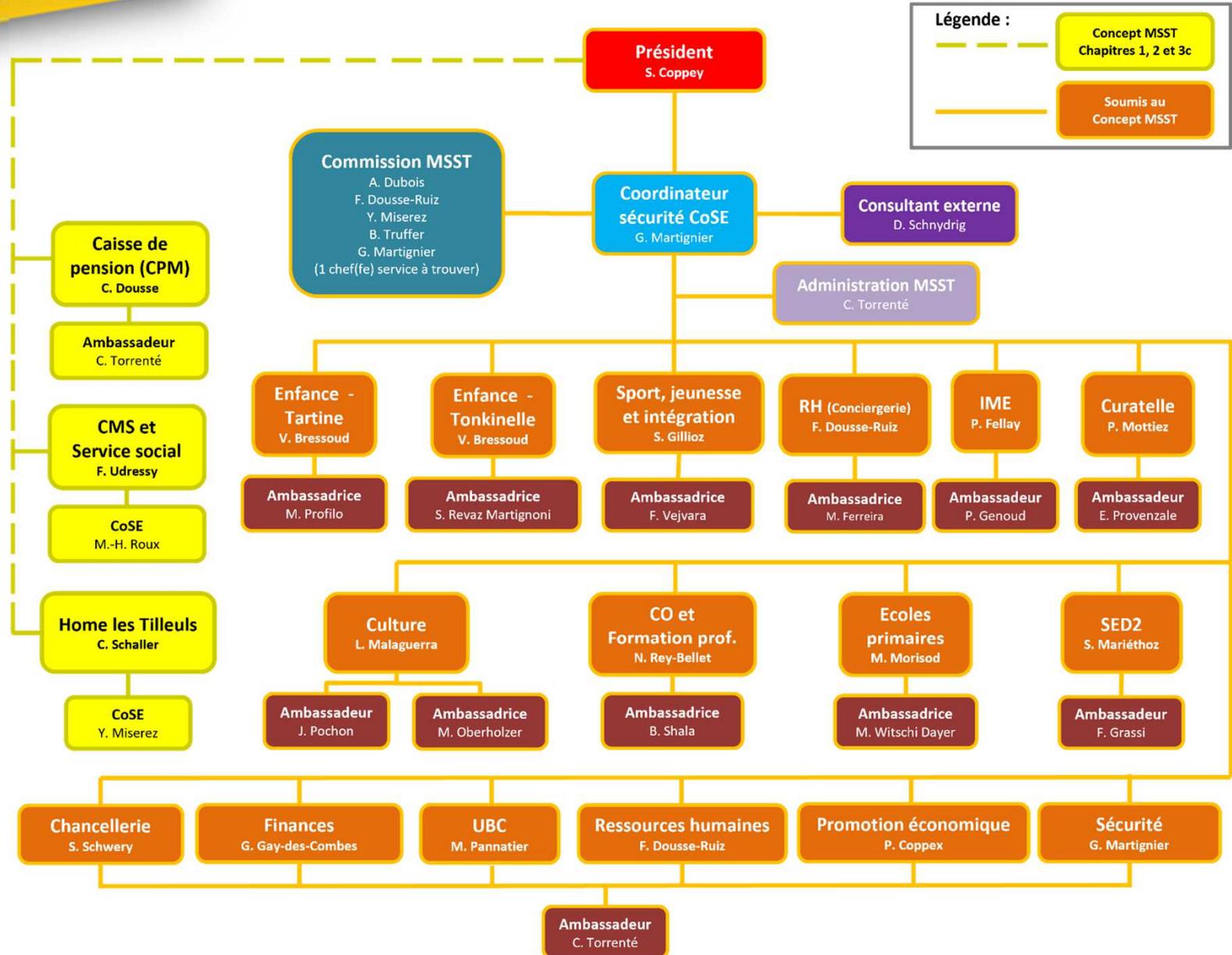
- **La prévention primaire** des lésions et des maladies professionnelles ou des maladies liées au travail
- **La surveillance de la santé** des travailleuses et des travailleurs, adaptée aux risques professionnels rencontrés à la commune, fondée sur des principes éthiques, légaux et économiques
- **L'orientation des interventions** afin d'éliminer ou de diminuer les facteurs de risque par la prévention et atténuer leurs conséquences par des activités curatives et de réadaptation
- **Aider les cheffes et chefs de service** à s'acquitter de leur obligation de veiller dûment à la santé et à la sécurité des travailleurs qu'ils emploient
- **Aider le personnel** de la commune à préserver, promouvoir leur santé au travail et maintenir leur capacité de travail ainsi que de protéger leur intégrité personnelle
- **Conseiller les représentants des travailleurs** à remplir les tâches d'information qui leur seront confiées
- **Soutenir une culture d'entreprise** susceptible de contribuer à la sécurité et à la santé au travail et promouvoir un climat social positif pour le bon fonctionnement de la commune

Monthey, le 31 janvier 2022

Le Président :
S. Coppey



Organisation de la sécurité





Organisation de la sécurité



Conseil municipal et direction générale

Commission de sécurité (COMSEC)

Coordinateur sécurité (COSE)

Chefs de service (et adjoints)

Contremaitres, chefs d'équipe

Ambassadrices et ambassadeurs

Employés

«Chaque échelon a un rôle primordial dans l'organisation de la sécurité».



Partage des responsabilités : apprentis et employés

- Prennent les mesures nécessaires pour protéger leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique sur leurs lieux de travail selon les consignes en vigueur
- Rapportent toute situation ou pratique dangereuse au supérieur immédiat
- Participent à l'identification et au contrôle des risques
- Rapportent tout accident au supérieur immédiat
- Participent positivement à l'élaboration des bonnes méthodes de travail
- Collaborent avec le comité de santé et sécurité au travail
- Maintiennent une attitude positive envers la prévention
- Doivent être capables de dire **STOP**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Rôles des ambassadrices et ambassadeurs

Les ambassadrices et ambassadeurs sont des interlocuteurs privilégiés entre le Service Sécurité et les différents services de la commune.

- **Affichent des bulletins d'informations sur les panneaux d'affichage MSST transmis mensuellement par le Service Sécurité**
- **Informent les collaborateurs sur les risques spécifiques reliés à leur travail**
- **Donnent les formations/informations aux collaborateurs de leurs services. Les ambassadeurs sont instruits par le Service Sécurité puis transmettent ensuite ces formations/informations aux collaborateurs de leur service**
- **Montrent l'exemple en matière de Santé et Sécurité au travail**
- **En cas de constat d'une situation dangereuse, l'ambassadeur informe son chef de service puis le Service Sécurité afin de réduire ou supprimer le danger**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Rôles des ambassadrices et ambassadeurs

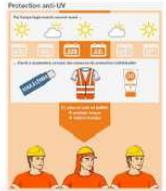


2018-5 : Soleil et chaleur

En Suisse, les rayons ultraviolets du soleil (rayons UV) provoquent un millier de cas de cancers de la peau chaque année chez les travailleurs. Il est donc important de se protéger systématiquement des rayons UV lorsqu'on exerce des activités de loisirs ou professionnelles au soleil.

Quelques conseils pour se protéger au mieux du soleil et de la chaleur :

- Appliquez une crème solaire régulièrement sur les surfaces exposées
- Portez des vêtements couvrants car ils offrent la meilleure protection et portez un couvre-chef avec visière frontale et protège-nuque
- Mettez-vous à l'ombre si possible entre 11h et 15h et pendant les pauses
- Boire beaucoup et souvent : ne rien boire par temps de canicule est très dangereux!



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

monthey
Service de la Sécurité
1000 Yverdon
026 341 1111

Le Service Sécurité transmet aux ambassadrices et ambassadeurs, une fois par mois, un bulletin d'information pour affichage sur les panneaux SST.



Formation de base – Sécurité





Sommaire

- **Transmission des alarmes**
- **Evacuation du bâtiment**
- **Mesures immédiates pour sauver la vie**
- **Moyens d'extinction**
- **Sensibilisation aux dangers connus dans le bâtiment**
- **EPI – Matières dangereuses – Femmes enceintes**
- **Annonces d'événements**
- **Formations pratiques**
- **Divers et questions**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Formation de base – Sécurité civile

Transmission des alarmes

117



144

911

112

1414

118



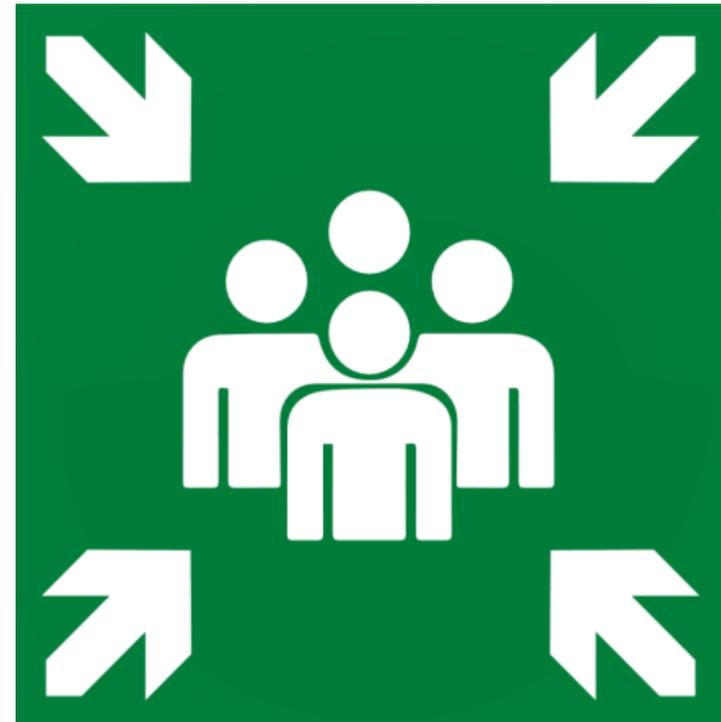
145





Formation de base – Sécurité civile

Evacuation du bâtiment



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA



Formation de base – Sécurité civile

Evacuation du bâtiment

En cas de sinistre



Donner l'alarme

- aux sapeurs-pompiers : **118**
- à l'intérieur du bâtiment



Evacuer

- les lieux en conservant son calme
- fermer fenêtres et portes (pas à clef)

OU Confiner

- si voies d'évacuation impraticables
- signaler sa présence à l'extérieur



Rejoindre le point de rassemblement



Rejoindre le point de rassemblement





Formation de base – Sécurité civile

Mesures immédiates pour sauver la vie



cœur wallis



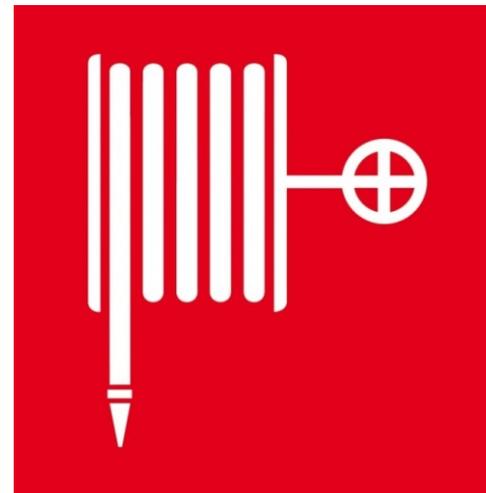
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Formation de base – Sécurité civile

Moyens d'extinction



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Formation de base – Sécurité civile

Sensibilisation aux dangers connus dans le bâtiment

Par une brève tournée dans le bâtiment avec son ambassadrice/ambassadeur, le nouveau collaborateur est sensibilisé sur les dangers potentiels sur son lieu de travail. Il connaît donc ensuite les dangers potentiels de son bâtiment et sera capable de les identifier.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA

É AU TRAVAIL



Formation de base – Sécurité civile

Annonces d'événements

En cas d'accident professionnel ou non professionnel, je l'annonce au plus vite à mon supérieur hiérarchique.



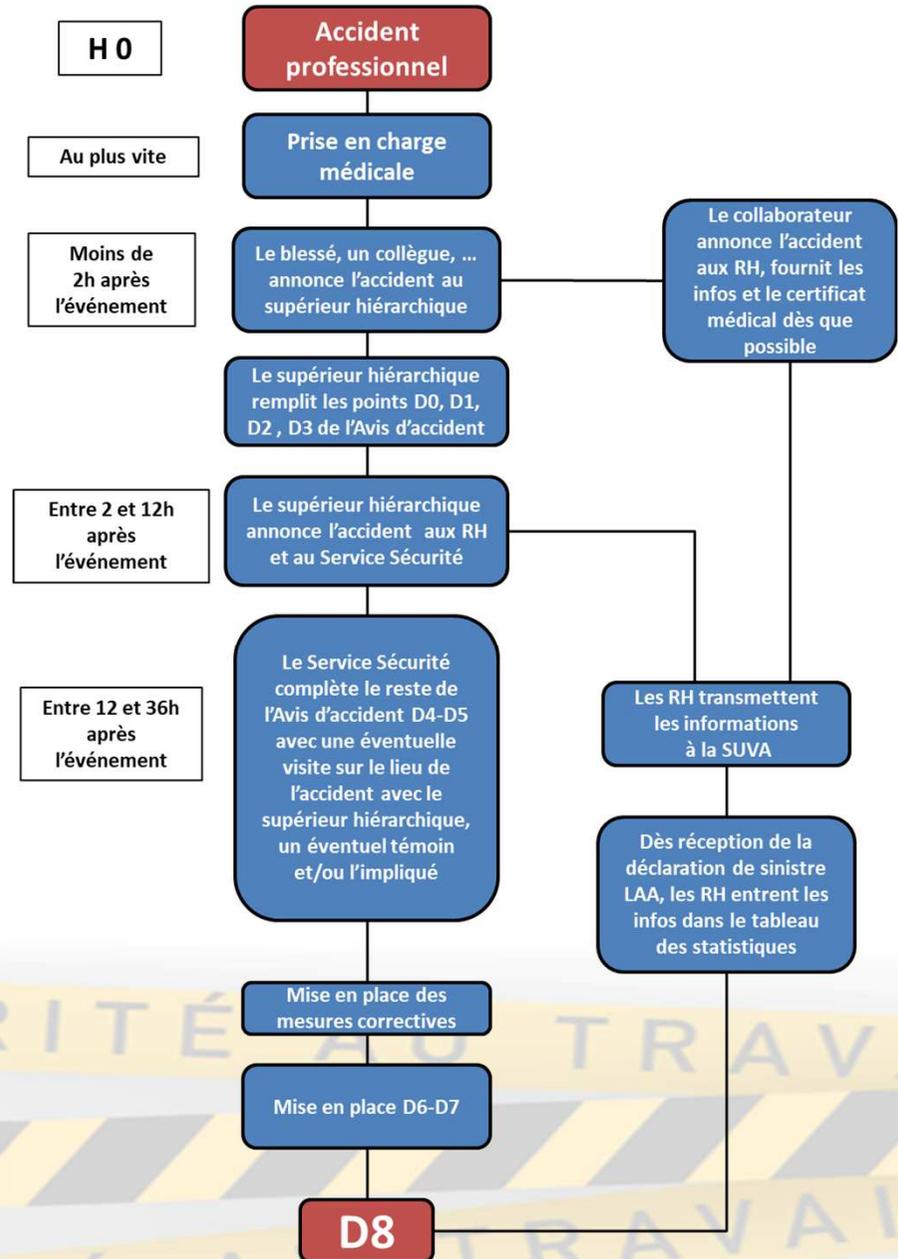
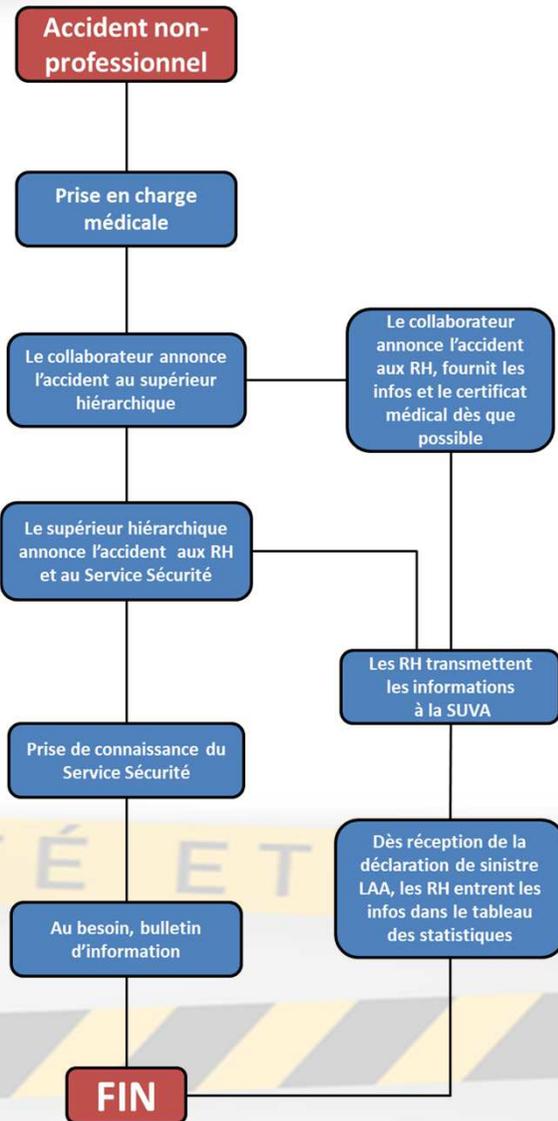
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA

É AU TRAVAIL



Formation de base – Sécurité civile

Annonces d'événements





Formation de base – Sécurité civile

Équipement de Protection Individuelle



SANTÉ

AVA

É AU TRAVAIL



Formation de base – Sécurité civile

Matières dangereuses

Stockage



Manipulation



Elimination



SANTÉ ET SÉ

AU TRAVA

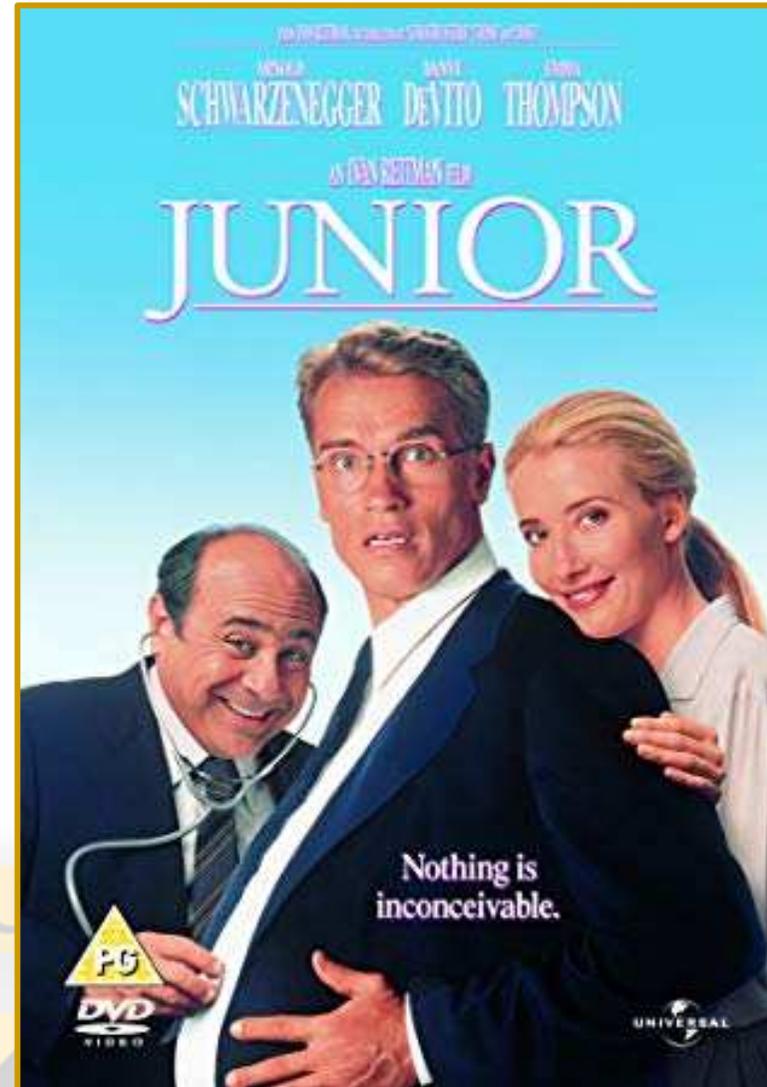
É AU TRAVAIL



Formation de base – Sécurité civile

Femmes enceintes

Droits & obligations



SANTÉ ET SÉCU

RAVA

É AU TRAVAIL



Formations pratiques

Ecoles de feu



MISV





Où trouver les infos ?

<https://www.monthey.ch/sst>

N:\A_Documents communs\0_Informations
et NEWS des services\MSST

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA

É AU TRAVAIL



Aide-mémoire Sécurité civile

Un aide-mémoire vous résume les points abordés durant cette séance d'information !





SafetyKit BPA





Divers - Questions



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVA





Merci

Merci pour votre attention

